

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0019744

Optique *136758*  Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : *10068* Société : *R.A.M*

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

*HSAÏN JAMAL*

Date de naissance :

*17/08/61*

Adresse :

*HAYtanik Rue 55 n°3 Bernoulli*

Tél. : *0622381506*

Total des frais engagés : *cf* Dhs

Cadre réservé au Médecin

*Docteur Imane MARKOUCH*  
Dermatologue - Vénérologue  
Dermatologie Esthétique Cosmétologie Laser  
224, Rue 14 Mandarona Ain Chok - Casablanca  
Tél: 05 22 87 58 43

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Cachet du médecin :

Date de consultation : *08/NOV/2022*

Nom et prénom du malade : *HSAÏN Jamal* Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

*Sebacysthomate*

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie :

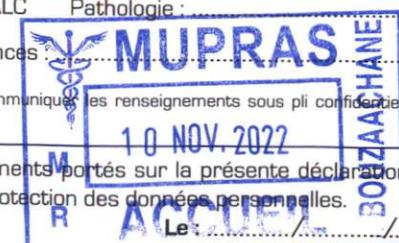
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08 NOV 2022	Docteur Imane MARKOUCH Dermatologue - Vénérologue Dermatologie Esthétique Cosmétologie Laser 224, Rue 14 Mandarona Ain Chok Casablanca Tél: 05 22 87 58 43	6	60000	Docteur Imane MARKOUCH Dermatologue - Vénérologue Dermatologie Esthétique Cosmétologie Laser 224, Rue 14 Mandarona Ain Chok Casablanca Tél: 05 22 87 58 43

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
284,-00	08.11.22	

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

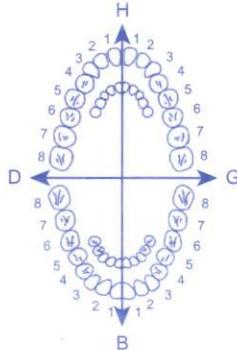
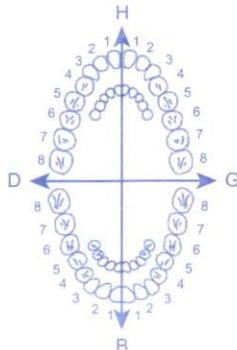
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODE.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	D 00000000	B 35533411		MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

## **Docteur Imane MARKOUCH**

## Dermatologue - Vénérologue

Diplômée de L'UFR Pierre et Marie Curie-Paris VI

Ancienne interne des hôpitaux de Paris



الدكتورة إيمان مرکوش  
اختصاصية في أمراض الجلد و التنااسل  
خريجة كلية بيير و ماري كوري-باريس 6  
طبيبة بمستشفيات باريس سابقا

Casablanca le : 08 NOV 2022

HSAI N Jamal 6 long

Xerachan Lime up N°1

Mr. S. K. Datta  
Soham Enterprise  
219/221 B.D. Abnagar  
Mumbai - 400 073  
Tel.: 022-23152626

Nº de L.O.T.:

date de FAB:

date d'EXP:

PPV : 284.00 Dhs

0105765

09/21

09/24

**Docteur Imane MARKOUCH**  
Dermatologue - Venerologue  
Dermatologie Esthétique Cosmétologie Laser  
223, Rue 14 Mandarona Ain Chok - Casablanca  
Tél: 05 22 87 58 43